

Palettes végétales

La CASA vous propose des listes de végétaux élaborés par des professionnels et adaptées à votre territoire, aux enjeux environnementaux et sanitaires et aux contraintes d'aménagement et de gestion. Découvrez aussi les bonnes pratiques dans la conception de votre jardin.

Envie de végétaux adaptés et résistants ?

Un travail collaboratif d'experts du végétal

Dans le cadre de la mise en œuvre du Plan de son paysage adopté en juin 2016, la CASA a souhaité définir des végétaux adaptés à son territoire pour les aménagements et les jardins publics et privés. Ce travail a donné lieu au guide « palettes végétales ».



Les listes de végétaux retenus ou exclus sont le fruit d'un travail collaboratif intégrant des visions et des expériences diverses du végétal. Pour leur élaboration, nous avons fait appel à l'expertise des professionnels des espaces verts et du paysage, des techniciens spécialisés des communes, et des institutionnels, tels l'INRAE, le Conservatoire Botanique Méditerranéen et le CAUE 06.



Des végétaux répondant aux enjeux environnementaux et sanitaires

L'objectif est de promouvoir des palettes végétales qui reflètent et renforcent le caractère des trois grands ensembles paysagers de la CASA : le littoral, le moyen-pays des collines et le haut pays montagneux.

Les végétaux et les bonnes pratiques recommandées s'inscrivent dans la nécessité de contribuer à la qualité des paysages, la biodiversité, le bien-être des usagers, en favorisant des aménagements adaptés et des gestions durables. Elles prennent également en compte les contraintes phytosanitaires actuelles et l'anticipation du changement climatique.



Des fiches pratiques par projet

<https://www.agglo-sophiaantipolis.fr/vivre-et-habiter/evoluer-dans-son-environnement/preserver-les-espaces-naturels-et-la-biodiversite/palettes-vegetales?>

18 fiches thématiques valorisant de bonnes pratiques ont été mises au point :

- Une première fiche présente les principaux enjeux, les 3 ensemble paysagers de la CASA et les végétaux à éviter ;
- **6 fiches** présentent les bonnes pratiques au jardin, à lire dans tous les cas !
 - Favoriser de bonnes conditions de développement des végétaux
 - Lutter contre les espèces exotiques envahissantes
 - Intégrer les enjeux phytosanitaires
 - Accueillir la biodiversité
 - Promouvoir une gestion durable
 - De nouveaux circuits d'approvisionnement en végétaux
- **11 fiches** proposent, par type d'aménagement, des recommandations de palettes végétales pour chacun des 3 ensembles paysagers :
 - Arbres pour villes et villages
 - Arbres pour parcs et jardins
 - Arbustes pour parcs et jardins
 - Haies et clôtures végétales ornementales
 - Haies arborées traditionnelles
 - Végétaux pour jardinières
 - Cours d'école et aires de jeux
 - Jardins gourmands
 - Bord de mer et ambiance riviéra
 - Plantes à parfum
 - Espaces verts à faible entretien et paysages routiers

[Téléchargez la palette végétale, vous pourrez consulter la ou les fiches de votre choix.](https://www.agglo-sophiaantipolis.fr/vivre-et-habiter/evoluer-dans-son-environnement/preserver-les-espaces-naturels-et-la-biodiversite/palettes-vegetales/)



<https://www.agglo-sophiaantipolis.fr/vivre-et-habiter/evoluer-dans-son-environnement/preserver-les-espaces-naturels-et-la-biodiversite/palettes-vegetales/>

Pour qui ?

Cette palette végétale constitue un guide de recommandations à l'usage :

- du grand public,
- des acteurs institutionnels (villes, département, etc)
- et des professionnels de la construction (architectes, promoteurs, aménageurs) et de la filière du végétal (paysagistes, entreprises d'espaces verts, pépinières, etc...)